

## Annonces légales

### Avis SAFER



#### SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

##### Appel à candidatures

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**Ap 38 21 0151 01** : superficie totale : 4 ha 33 a 72 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX (4 ha 33 a 72 ca) - 'La forêt de la porte' : E- 234 - 'Les combeaux' : E- 150(A)- 150(B)- 155- 159- 160- 162- 171- 206- 791[194]- 803[163]- 848[166].

Zonage : SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX : A. Loué par bail rural sur toute la surface  
**AS 38 22 0086 01** : superficie totale : 5 ha 47 a 62 ca dont 30 a 32 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : . Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : SAINT-SAVIN (5 ha 47 a 62 ca) - 'De lormet' : E- 1391[1326] - 'Lormet' : E- 1133- 1137- 1139- 1140- 1325[1134](A)- 1325[1134](Z)- 1399[1388] - 'Saboire' : E- 869- 874- 875- 876- 888- 889- 890- 891- 895- 896- 897- 1250[877]. Zonage : SAINT-SAVIN : A - N - AU. Loué par bail rural sur une partie de la surface

**AS 38 22 0088 01** : superficie totale : 13 ha 71 a 75 ca dont 4 ha 79 a 49 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : SAINT-JEAN-D'HERANS (13 ha 71 a 75 ca) - 'Bois de la payra' : A- 918- 924- 925- 932- 1770[911]- 1772[926]- 1774[940]- 1784[915]- 1788[914]- 1791[913] - 'Bois du serre' : A- 886- 887- 888- 890- 896- 897- 898- 906- 907- 908- 909- 1744[906]. - 'Bois rond' : A- 877- 1551(A)- 1551(B)- 1743[880] - 'Bois tourray' : B- 1010 - 'Des bassins' : A- 1007 - 'L. haut beret' : A- 1018- 1019 - 'La cote' : A- 947 - 'La jargne' : A- 1009(J)- 1009(K)- 1010- 1014- 1838[1008]- 1840[1008]- 1841[1768]- 1844[1767]. - 'La planta' : A- 956- 957- 960- 961- 963- 964- 965- 968- 969- 1878[962] - 'Le merle' : A- 1044 - 'Les mas' : Z- 295(J)- 295(K)- 295(L)- 302(J)- 302(K) - 'Les sagnes' : Z- 259. Zonage : SAINT-JEAN-D'HERANS : RNU. Libre

**AS 38 22 0085 01** : superficie totale : 14 ha 63 a 10 ca dont 96 a 90 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : . Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : TORCHEFELON (14 ha 63 a 10 ca) - 'Calloudiere' : B- 227(J)- 227(K)- 228(J)- 228(K)- 229- 230- 231- 234- 235- 236- 237- 238- 239- 240- 241- 242- 243- 244- 247- 249- 250- 518[231]- 647[232]- 648[232]- 649[232]- 651[232]- 652[619]- 653[233]. - 'De calloudiere' : B- 650[232]. Zonage : TORCHEFELON : A - N. Loué par bail rural sur toute la surface

**AS 38 22 0084 01** : superficie totale : 1 ha 93 a 05 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : MERLAS (1 ha 93 a 05 ca) - 'Au reu' : AR- 87- 88[P1]- 125[86] - 'De st nicolas de macherin' : AR- 89. Zonage : MERLAS : N. Loué par bail rural sur une partie de la surface

**AS 38 22 0081 01** : superficie totale : 42 a 70 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : LA TOUR-DU-PIN (42 a 70 ca) - 'Chatanay' : AC- 1498[51]. Zonage : LA TOUR-DU-PIN : A. Libre

**AS 38 22 0083 01** : superficie totale : 1 ha 10 a 26 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : ROUSSILLON (1 ha 10 a 26 ca) - 'De la chapelle' : BI- 197[382](A)- 197[382](Z)- 201[386]- 202[387]. Zonage : ROUSSILLON : A - U. Libre

**AS 38 22 0087 01** : superficie totale : 2 ha 29 a 45 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : BRANGUES (2 ha 29 a 45 ca) - 'Tours' : A- 13- 14- 15- 16- 17- 707[12]. Zonage : BRANGUES : A - U. Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 21/05/2022 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer [www.safer-aura.fr](http://www.safer-aura.fr), soit par mail à [direction38@safer-aura.fr](mailto:direction38@safer-aura.fr) (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 44, avenue Marcellin Berthelot - 38029 GRENOBLE Cedex 02 - Tél : 04 38 49 91 30 Mail : [direction38@safer-aura.fr](mailto:direction38@safer-aura.fr).

### RÉCIT /

## Défis verticaux

Débarqué de Danone le 14 mars 2021, Emmanuel Faber, patron atypique de l'agroalimentaire, livre sa vision du monde dans un ouvrage écrit dans la foulée de ce dévissage. On entre dans le récit pour sortir de l'entreprise, comme une porte qui s'ouvre sur le grand air. En 165 pages, le PDG natif des Hautes-Alpes, amateur d'aubes naissantes et de voies engagées, célèbre la montagne, son terrain de jeu qu'il maîtrise du bout des doigts. De défis verticaux en challenges internationaux, le bloc alimente le papier, frôlant la trace de magnésie dans les contrats.

Mais le livre n'est pas qu'un enchaînement de sommets et de voies, si fascinante y soit sa rencontre avec le loup. Le dirigeant y couche ses réflexions sur la finance, la circulation de l'argent, la relocalisation de la ressource ainsi que sur une équitable redistribution. Il pense aux salariés. Pense-t-il aussi aux producteurs ? Car il parle des agriculteurs en employant le pronom possessif « nos », comme avec une touche de condescendance. 65 000 exploitations émergent chez Danone dans le monde. Emmanuel Faber se présente en défenseur d'une agriculture régénérative,

l'œil rivé sur l'empreinte carbone de Danone, conscient des limites atteintes par le système. Mais il n'est plus aux manettes pour écrire la suite de l'histoire, alimentée par les rumeurs d'OPA de Lactalis sur Danone. ■

Isabelle Doucet

Ouvrir une voie, Emmanuel Faber, Guérin éditions Paulsen, 165 pages, 21 euros.



## Notez-le

**EXPOSITION /** Le photographe Gilles Galoyer expose à Pont-de-Claix jusqu'au 4 juin avec des clichés russes définitivement prémonitoires.

## L'origine de la guerre

« Cette expo, je l'ai faite d'un seul trait, tant je me sens concerné ». Le photographe grenoblois Gilles Galoyer présente son exposition « L'origine de la guerre » jusqu'au 4 juin à La Passerelle des arts à Pont-de-Claix. Ses images sont prémonitoires. Il effectue plusieurs voyages en Russie en 2016 et en rapporte un certain regard critique captant dans son objectif autant de signes d'idolâtrie et de déballeage militariste qui interrogeaient avant d'inquiéter. « Lors de mon dernier voyage en Russie, il neigeait, je me suis laissé séduire par l'ambiance ouatée pourtant, tous les signes avant coureurs étaient là », reprend le photographe.

### Objet dérisoire, objet prémonitoire

Il propose 23 clichés, dont la moitié sont des prises de vue soviétiques qui ne laissent aucune place à l'ambiguïté. Le photographe capte ainsi un enfant sur les épaules de son père face à un avion Mig, qu'il légende « *Il hope the Russians love their children too* », des paroles du chanteur Sting que nul n'aurait souhaité voir se confronter à la réalité. Et puis, il y a la Patriot Box, objet dérisoire, objet prémonitoire. En y regardant de plus près, on comprend que l'artiste a eu son regard attiré par un étrange distributeur, celui de goodies à l'effigie de



« Il hope the Russians love their children too », par le photographe Gilles Galoyer.

Poutine. « Ces images sont le reflet de la non-culture de la démocratie », dit encore Gilles Galoyer.

Et, comme un clin d'œil aux Pussy Riot, ce groupe de musique féministe punk qui a chèrement payé son combat en faveur du droit des femmes en Russie, Gilles Galoyer ponctue son exposition de photos de Drag-Queens. Le contraste est saisissant entre l'exubérance de ces

artistes et les clichés d'un pays sous contrôle. « L'idée de confronter notre liberté d'expression avec ce qui est honni par l'actuel pouvoir russe s'est imposée à moi », dite encore le photographe. Une exposition à ne pas manquer. ■

Isabelle Doucet

**CPF /** Pour financer une formation via le Compte professionnel de formation, les démarches sont simples mais nécessitent quelques points de vigilance.

## Un seul site pour le compte formation

Les démarches pour recourir à son compte professionnel de formation sont simples mais nécessitent quelques points de vigilance, car malheureusement les fraudes se multiplient.

### 1 - Utiliser le bon site

Il se peut qu'en tapant sur un moteur de recherche mon compte formation, CPF, financer sa formation, l'internaute tombe sur d'autres sites mieux placés. Le seul site officiel est <https://www.moncompteformation.gouv.fr/>

### 2 - Éviter les pièges

Pour éviter d'être piratés, il ne faut pas répondre aux sollicitations par téléphone, SMS ou courriels, ni cliquer sur aucun lien internet transmis et ne jamais communiquer son numéro de sécurité sociale, mots de passe et identifiants.

Certaines personnes ont été contactées soit disant par des hot line leur propo-

sant de les aider à faire leurs démarches « en prenant la main » sur leur ordinateur : ce service est une arnaque !

### 3 - S'adresser à des professionnels

Le plus prudent est de faire soi-même les démarches en se connectant au site officiel.

On peut aussi se faire conseiller sur ses projets de formation en prenant rendez-vous au 09 72 01 02 03 avec un conseiller en évolution professionnelle. C'est un service public gratuit pour les salariés et indépendants du secteur privé. La Chambre d'agriculture de l'Isère fait partie des organismes habilités pour réaliser les conseils en évolution professionnelle.

Plus d'infos sur le site officiel « [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr) » ■

Muriel Canu, conseillère formation, Chambre d'agriculture de l'Isère  
04 76 20 68 86

### NÉCROLOGIE / Fonfon est parti

Ce vendredi après-midi, l'église de Châbons était bien trop petite pour accueillir tout les voisins et amis de M. Alphonse Vial dit « Fonfon » à sa dernière demeure.

Fonfon et son épouse ont toujours été agriculteurs dans la commune. A sa femme Arlette, à l'ensemble de ses enfants et petits-enfants, nous adressons nos plus sincères condoléances, notamment à Sylvie et Thierry, agriculteur et président de notre syndicat local. Ses amis et collègues paysans. ■

## Agenda

### Réunions pro

#### Jusqu'au 16 mai Soutenir le fauchage des jachères

Un arrêté ministériel en projet vise à suspendre les arrêtés préfectoraux d'interdiction de broyage et fauchage des jachères. Une consultation publique est accessible à :

<https://www.vie-publique.fr/consultations/284928-projet-arrete-suspendant-en-2022-interdiction-broyage-fauchage-jacheres>

Pour plus de renseignements :  
Elodie Charamel, conseillère FDSEA,  
04 76 20 67 40

### 12 mai

#### AG de la Senura à Chatte

La station de recherche nucicole tiendra son assemblée générale, à 14 h, à la salle Collenot, en présence de Konrad Schriber, ingénieur agronome, spécialiste des sols vivants. Il fera une présentation technique sur le thème : Potentiel Rédox du sol et des plantes : comment améliorer la situation sanitaire en verger de noyers.

Renseignements : 04 76 38 23 00

### L'engagement en apiculture

La troisième séance en visioconférence des rencontres